

# **Saint-Nazaire : même pas 24 h pour instruire une plainte du Mrap contre Philippe Bescond- Garrec et Christine Tasin !**

écrit par Christine Tasin | 2 avril 2015



## Réunion-Débat

# LE MYTHE DE L'ISLAMISATION DE LA FRANCE

Jeudi 2 avril, 20h30

Agora 1901, salle 7

2 bis rue Albert de Mun

avec

## Raphaël Liogier

Raphaël Liogier est l'auteur du livre « Le mythe de l'Islamisation : essai sur une obsession collective ».

Réunion-débat organisée dans le cadre des actions d'éducation contre le racisme « **égalité, diversité, zéro cliché** » par le MRAP, Al Andaluz et la Maison de Quartier de la Bouletterie.





Réunion-Débat

## LE MYTHE DE L'ISLAMISATION DE LA FRANCE

Jeudi 2 avril, 20h30

Agora 1901, salle 7

2 bis rue Albert de Mun  
avec

**Raphaël Liogier**

Raphaël Liogier est l'auteur du livre « Le mythe de  
l'islamisation : essai sur une obsession collective ».



Réunion-débat organisée dans le cadre des actions  
d'éducation contre le racisme « égalité, diversité, zéro  
tolérance » par le MRAP, l'Ardeleur et la Maison de  
Quartier de la Diversité.

Il y a comme ça parfois des miracles dans le monde de la justice à l'heure où les tribunaux sont débordés et qu'il faut des années pour que soit jugé le moindre tireur à la kalachnikov, dans la nature en attendant...

**Lundi 30 mars dernier**, je mets en ligne un article de Philippe Bescond-Garrec à propos de la venue à Saint-Nazaire de Liogier venu expliquer que l'islamisation de la France serait un mythe.

Avec une belle plume et un beau sens de l'à-propos notre Philippe met à bas le mythe d'une France qui ne connaîtrait pas l'islam dans sa chair.

<http://resistancerepublicaine.com/2015/a-saint-nazaire-lislamo-phile-liogier-doit-vous-prouver-quil-ny-a-pas-dislam-en-france-par-philippe-bescond-garrec/>

**Mercredi premier avril** les policiers de Saint-Nazaire cherchaient les coordonnées de Philippe et les miennes pour instruire une plainte du Mrap...

Cela signifie qu'en 24 à 36 h maximum le Mrap a pu aller porter plainte au commissariat, que, IMMEDIATEMENT cette plainte a été transmise au procureur de la République qui, TOUTES AFFAIRES CESSANTES a pu renvoyer aux policiers l'ordre d'instruire la plainte et de convoquer les contrevenants, Philippe et Christine Tasin, responsable de publication.

Je hante pas mal les palais de justice et autres commissariats... J'ai compris par les confidences des uns et des autres comment ça fonctionne. Vous déposez une plainte auprès d'un officier de police judiciaire, elle arrive sur le bureau du Directeur de la police qui doit la vérifier avant de la transmettre au Procureur, ce qui met en général entre plusieurs jours et plusieurs semaines. La plainte arrivée sur le bureau du Procureur va à nouveau attendre quelques jours, semaines, mois... avant d'être étudiée et, si le Procureur demande qu'une enquête soit ouverte, renvoyée au Directeur de la police qui va à nouveau étudier la demande du procureur quand il arrivera au bas de la pile, et la renvoyer dans l'un de ses services qui, à son tour cherchera à joindre l'auteur du méfait etc.

C'est ainsi, par exemple, que deux plaintes que j'ai déposées en janvier 2014 pour menaces de mort reçues sont encore dans les choux...

**Alors, 24 heures pour faire ce marathon de façon normale ou fortuite, je n'y crois pas. Je ne peux y croire.**

Y aurait-il au Mrap des gens au bras long, très long, permettant de faire mettre sur le dessus de la pile les dossiers leur permettant de faire régler leurs comptes par la justice ?

A moins que Saint-Nazaire ne soit une ville bénie des Dieux, sans aucune délinquance, ce qui laisse tout leur temps aux policiers et procureurs pour se pencher sur le sort du pauvre islam malmené par les gens de *Résistance républicaine*...

**Bref, Philippe a été convoqué tout à l'heure.** Il a expliqué son parcours, sa vie, ses expériences et privées et professionnelles qui expliquent pourquoi il considère que l'islam est un danger. Je serai bientôt convoquée également.

Et le procureur décidera, ou pas, de nous poursuivre. S'il le fait, naturellement, Philippe sera défendu par l'un de nos

avocats et c'est *Résistance républicaine* qui réglera tous les frais, puisque Philippe a écrit son article comme responsable de *Résistance républicaine* pour notre site.

En attendant, j'invite chacun à lire et relire le texte de Philippe pour se convaincre que nous vivons bien dans un système totalitaire. Dire qu'un procureur a pu accepter de poursuivre un texte pareil laisse rêveur... et inquiet.

Je me demande si le procureur et la milice du Mrap défilait le 11 janvier pour la liberté d'expression...

Comment ? Il ne peut pas y avoir de liberté d'expression dès qu'on parle d'islam ? Ah ! Excusez-moi, j'avais oublié...

**Christine Tassin**

[Résistance républicaine](#)